

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2012

ESCALADE SPORT ADAPTE

OLORON SAINTE-MARIE

(64)

16 - 17 - 18 NOV. 2012

Championnat de France 2012

Escalade Sport Adapté



Oloron Sainte-Marie

DOSSIER
INSCRIPTION



Oloron
Sainte-Marie



SOMMAIRE

SOMMAIRE

I.	<i>Mots des Présidents</i>	<i>p1</i>
II.	<i>L'esprit de la compétition</i>	<i>p2</i>
III.	<i>Le Comité d'Organisation Locale (COL)</i>	<i>p3</i>
IV.	<i>Le Lieu</i>	<i>p4</i>
V.	<i>Informations générales</i>	<i>p5</i>
	<i>a. Accueil délégations</i>	<i>p5</i>
	<i>b. Restauration et hébergement</i>	<i>p5</i>
	<i>c. Participations financières des associations</i>	<i>p6</i>
	<i>d. Inscription et règlement</i>	<i>p6</i>
VI.	<i>Informations sportives</i>	<i>p8</i>
	<i>a. Réglementation sportive et engagement</i>	<i>p8</i>
	<i>b. Division</i>	<i>p8</i>
	<i>c. Réunion technique</i>	<i>p9</i>
	<i>d. La compétition</i>	<i>p9</i>
	<i>e. Encadrement et jury de la compétition</i>	<i>p9</i>
VII.	<i>Animations sportives</i>	<i>p10</i>
	<i>a. Challenge « Grimpe en tête »</i>	<i>p10</i>
	<i>b. « Open bloc »</i>	<i>p10</i>
VIII.	<i>Programme général</i>	<i>p11</i>
IX.	<i>Fiche d'engagement de l'association</i>	<i>p12</i>
X.	<i>Fiche d'engagement des grimpeurs</i>	<i>p13</i>
XI.	<i>Informations médicales</i>	<i>p14</i>
XII.	<i>Autorisations</i>	<i>p16</i>
	<i>a. Hospitalisation</i>	<i>p16</i>
	<i>b. Utilisation d'image</i>	<i>p16</i>
XIII.	<i>Plan d'accès</i>	<i>p17</i>
XIV.	<i>Partenaires</i>	<i>p18</i>
	<i>Annexe : Liste d'hôtels</i>	

I. MOTS DES PRESIDENTS



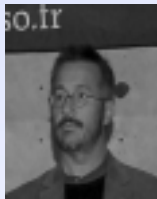
C'est avec un très grand honneur que nous avons reçu la demande de la FFSA pour l'organisation en commun d'un 2ème Championnat de France d'Escalade à Oloron Ste Marie. Il est vrai qu'en décembre 2009 lorsque nous signions cette convention unique en France, liant nos deux Fédérations, un club (Le Mur) et une Ville OLORON nous faisons une « PREMIERE ».

C'est le fruit d'un travail commun, tout simplement entre le club qui depuis 2005 déjà accueillait des jeunes déficients mentaux de l'IME l'espoir. La prise de confiance en soi, le travail personnel sur les appréhensions, la gestion des émotions font partie de ces très beaux objectifs qui permettent à ces Jeunes la Compétition ...! Comme l'a écrit notre Secrétaire Général René Marsan dans son rapport sur nos activités : « C'est un symbole fort de notre politique sociale et éducative, exemple de collaboration et de fédéralisme entre le CD, la FFSA et le club Le Mur ».

Les Championnats de France crû 2010 furent une réussite totale, que 2012 soit encore plus remarquable. Tel est mon souhait, mais je n'ai aucune crainte !..

Jean-Louis Aranjo

Président du Comité Départemental de la Montagne et de l'Escalade 64



Après le succès des championnats de France d'escalade 2010, le comité départemental a répondu favorablement à la proposition de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) pour reconduire en 2012 l'organisation de ces championnats dans le Béarn.

Pour reconduire cette manifestation d'envergure, nous avons besoin de partenaires qui partagent les mêmes valeurs que le Sport Adapté. Comme en 2010, nous sommes heureux que l'association "Le Mur" d'Oloron, le comité départemental 64 de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) et la ville d'Oloron Saint Marie aient répondu immédiatement à notre appel. Ils sont avec nous sur cette belle opération sportive et nous apportent leur expertise, leur engagement et leur disponibilité pour faire de ces championnats une nouvelle réussite.

Cette manifestation devrait permettre aux sportifs en situation de handicap mental ou psychique venus de toutes les régions françaises de vivre des moments exceptionnels, de partage et d'échange. Ce championnat symbolisera à nouveau la dynamique d'accessibilité et d'inclusion des sportifs en situation de handicap mental ou psychique vers le milieu ordinaire.

Nous souhaitons pleine réussite à ce championnat et bonne chance à tous les participant(e)s qui feront l'effort de se préparer et de venir en terre de Béarn pour se confronter dans la convivialité.

Patrick Edeline

Président du Comité Départemental de Sport Adapté 64



II. L'ESPRIT DE LA COMPETITION

La discipline et le respect sont quelques unes des valeurs du sport. Ainsi le sportif, son encadrement, et l'équipe d'organisation s'engagent à suivre ces valeurs :

Le respect de son environnement :

- Ne pas jeter ses déchets à d'autres endroits que ceux prévus à cet effet.
- Eteindre ses mégots de cigarette et les déposer dans les cendriers mis à disposition.
- Privilégier les transports en commun et les modes de déplacements non polluant.
- Economiser l'utilisation de l'eau.

Le respect de son entourage :

- Le respect de la politesse est indispensable.
- Toujours être courtois et ne pas être porteur d'insultes et d'insanités.
- Respecter le repos de son voisinage et ne pas faire de tapage nocturne.

Le respect des valeurs sportives :

Association Française pour un sport sans violence et pour le fairplay, adopté depuis 1991 par le Comité National Olympique et Sportif Français.

- Se conformer aux règles du jeu.
- Respecter les décisions de l'arbitre.
- Etre et rester maître de soi même en toute circonstance.
- Etre loyal dans le sport comme dans sa vie de tous les jours.
- Etre exemplaire, généreux et tolérant.

Le respect des règles d'hygiène :

- Ne pas cracher
- Utiliser les toilettes à disposition
- Déposer ses déchets infectieux (pansements, compresses, straps, ...) à l'infirmerie.
- Utiliser les poubelles mises à disposition.



I. LE COMITE D'ORGANISATION LOCAL (COL)

Présidents :

Patrick EDELIN - Président Sport Adapté 64
 Jean Louis ARANJO - Président Comité FFME 64

Trésorier :

David LAILHEUGUE - Agent de développement CDSA 64
 Adjoint : Jean Robert GARTMANN – club « le Mur »

Secrétaire :

Noëlla MICHON – Agent administratif CDSA 64

Coordination Générale :

David LAILHEUGUE - Agent de développement Sport Adapté 64
 Adjoint : Jean Robert GARTMANN – club « le Mur »

Commission	Représentant	Contacts
Organisation Sportive	Cédric CHUBURU Co Président Association « Le Mur »	
	Jean Francois LAFENETRE Co Président Association « Le Mur »	
	Christian RICHARD Direction Technique Nationale FFSA, commission nationale Escalade FFSA.	
Communication - <u>Fédérale</u> (inscriptions, relations associations affiliées)	Aline AGORRODY Agent de développement Sport Adapté 64	06.26.95.75.17 aline.agorrody@cdsa64.fr
	Noëlla MICHON Agent administratif CDSA 64	05 59 14 19 70 noella.michon@cdsa64.fr
	Jean-Louis ARANJO Président du CD FFME	
	Aline AGORRODY Agent de développement CDSA 64	06.26.95.75.17 aline.agorrody@cdsa64.fr
- Externe (relations partenaires, presse, publicité)		



II. LE LIEU

OLORON SAINTE-MARIE

C'est 11 200 habitants et Superficie
68,31 km2

Capitale du Haut-Béarn, Oloron Sainte Marie est une ville des Pyrénées Atlantiques à proximité de Pau. Cette ville forte en culture et en patrimoine se situe à la rencontre des vallées du Béarn, qui sont la vallée d'Aspe, la vallée d'Ossau et la vallée de Barétous.



Crédit photo : Fred Encuentras

Oloron Sainte-Marie vous accueille dans la tradition festive et la convivialité du Haut Béarn pour un nouveau championnat de France d'Escalade Sport Adapté au « Mur » de la ville. La salle d'escalade est en plein centre ville, dans l'ancienne halle municipale adossée à la Mairie.

"LE MUR"

Le Mur d'Oloron est aujourd'hui un club de renommée nationale et même internationale. C'est l'un des plus hauts murs d'escalade du grand Sud-Ouest avec ses 21m sur le dévers et ses 15m pour le vertical et la dalle. C'est donc un terrain de jeu de plus de 2000 m² mis à disposition des grimpeurs autour d'une équipe très dynamique.

C'est l'un des premiers clubs à signer une convention qui lie une ville, un club, la FFME locale et la FFSA locale pour le développement et l'accès à la pratique de l'escalade à tous les publics. Le Mur accueille toute l'année des groupes sport adapté, organise les championnats régionaux d'aquitaine en escalade, des journées portes ouvertes, et a organisé les championnats de France 2010 Escalade Sport adapté

Riches de cette expérience, les responsables du Mur ont voulu travailler main dans la main avec la Fédération Française de Montagne et d'Escalade et avec la Fédération Française de Sport Adapté afin de faire de cette discipline, un sport pour tous.



III. INFORMATIONS GENERALES

a. Accueil des délégations

Le service d'accueil, situé à la

**Mairie d'Oloron Ste Marie
place Clémenceau
64400 OLORON Ste MARIE**

Ce service sera ouvert le vendredi 16 Novembre 2012 de 15 h à 19 h.

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et à l'hébergement.

Une vérification des engagements pour la compétition, du nombre de repas ainsi qu'un contrôle des licences, seront effectués à partir des listes d'inscriptions.

b. Restauration et hébergement :

Restauration:

Afin de vous éviter des déplacements, les repas seront servis aux portes de la salle à partir de samedi midi.

Le forfait repas comprend : dîner vendredi soir – déjeuner samedi midi – dîner du samedi soir – déjeuner ou panier repas dimanche midi.

- Inscription et repas par sportif : 68 €
- Participation et repas accompagnateur : 58 €

Hebergement:

Le comité d'organisation négocie, aux meilleurs prix, des hébergements qui vous seront proposés début septembre par diffusion nationale sur la site fédéral ou sur demande des clubs participants - les réservations d'hébergements se feront séparément des inscriptions.

Pour ceux qui souhaitent gérer leur hébergement, une liste est jointe en annexe.



c. Participation financière des associations

Formules	Prestations	Tarifs Sportifs	Tarifs Accompagnateurs
1	Inscription+ Repas Hebergement	A venir	A venir
2	Inscription + Repas	68 €	58 €
3	Inscription / Participation	36 €	10 €

d. Inscription et règlement

L'inscription des athlètes sera prise en compte à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné d'un acompte de 25% de la somme due. Celle-ci deviendra définitive à réception du solde.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription. Si des désistements de dernière minute surviennent, seuls les frais d'inscriptions seront remboursés.

Les dossiers seront enregistrés à partir de la date de réception. Ces documents devront être envoyés au plus tard le 29 octobre 2012 à l'adresse du comité d'organisation local.

Passé ce délai, nous ne garantissons pas la confirmation des inscriptions.

INFORMATIONS GENERALES

Le **règlement de l'inscription** doit être effectué par chèque bancaire à l'ordre de « COL Escalade 2012 » :

Secrétariat du comité d'Organisation Local Championnats de France 2012

Mme MICHON Noëlla

contact@cdsa64.fr

05 59 14 19 70 – 05 59 14 19 71

Adresse du COL

COL ESCALADE 2012

CDSA 64

Centre Départemental Nelson Paillou

12 rue du Professeur Garrigou Lagrange

64 000 Pau

a. Règlementation sportive et engagement.

Règlement sportif : le règlement de la FFSA "Escalade" sera appliqué. Ce dernier est disponible sur le site fédéral :

[www/ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr) rubrique « informations sportives »

Conditions d'engagement : comme définies au règlement Escalade FFSA.

- Sportif de la FFSA titulaire d'une licence compétitive 2012/2013 valide au moment de l'inscription, ayant participé à une rencontre locale .
- Et dont la division d'engagement au national est validée par sa ligue ou son comité régional.

Catégories ouvertes : par sexe division

catégorie	Microbes	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans
Né(e) en	2004	2002	2000 - 2001	1998	1996	1994	1974	1973
De - à -	2005	2003		1999	1997	1995	1993	et avant

La commission nationale Escalade pourra procéder à des regroupements de catégorie d'âge en fonction du nombre d'engagés après les tests d'évaluation.

Le premier grimpeur de chaque classement de division 1 est proclamé officiellement :

« Champion de France d'Escalade en Sport Adapté »

Le premier grimpeur de chaque classement division 2 et 3 est proclamé :

« Champion fédéral d'Escalade en Sport Adapté »



IV. INFORMATIONS SPORTIVES

b. Les divisions

Le compétiteur s'inscrit dans la division dans laquelle il était inscrit lors de la compétition lui permettant d'être qualifié. En aucun cas cette inscription garantie le maintien dans la division à l'issue des tests du championnat de France.

Les entraîneurs ont comme points de repère, pour inscrire un compétiteur dans une division :

- Un compétiteur de **division 1** évolue en moulinette lors des entraînements des voies de niveau 5 et supérieur. Il est en capacité de grimper dans un dièdre et sur un support négatif. Il connaît ou est en cours d'apprentissage du nœud d'encordement en huit.

- Un grimpeur de **division 2** évolue en moulinette des voies de niveau 4. Il est en capacité de grimper sur un support vertical voire légèrement déversant, il utilise les changements de mains/pieds et les prises inversées.

- Un grimpeur de **division 3** évolue en moulinette des voies de niveau 3 ou inférieur. Il est en capacité de grimper sur un support incliné positif voire vertical.

c. Réunion technique.

Une réunion d'information, à laquelle devra participer un entraîneur de chaque délégation, est programmée le vendredi 17 novembre 2012 à 21h00, à la salle.

d. La compétition.

Les tests de classification dans les divisions se feront le vendredi après midi, de 15h30 à 19h30.

Une dizaine de voies et des blocs seront constamment à disposition des grimpeurs pour l'échauffement.

Les compétitions se dérouleront le samedi toute la journée ainsi que le dimanche matin.

e. Encadrement et jury de la compétition.

Un juge national FFME présidera un jury FFME en association avec la commission Nationale Escalade FFSA.

Sécurité : les grimpeurs seront assurés par des assureurs qualifiés du club FFME le Mur.

Ouverture des voies : réalisée par une équipe d'ouvriers nationaux FFME avec la commission Nationale Escalade FFSA.



VII. ANIMATIONS SPORTIVES

L'organisation propose aux participants du championnat, des animations sportives organisées en marge de la compétition officielle.

a. Challenge "Grimpe En tête"

Ce challenge est proposé par la commission nationale FFSA Escalade. Il s'effectuera en deux tours (qualifications et finale) sur des voies spécifiques.

Evaluation des grimpeurs souhaitant participer dans la situation sur des voies de la division.

La participation au challenge sera validée sur avis des testeurs sur la capacité du grimpeur à réaliser l'épreuve de qualification.

Ce challenge est organisé à partir du samedi matin après le passage des premières séries de qualification du Championnat de France.

Le challenge s'effectuera à 2 niveaux en référence aux division 1 et 2 du règlement et du jury FFME :

- niveau 1 qualification sur des voies 5a et finale sur 5b
- niveau 2 : qualification sur des voies 4a et final sur 4b

b. Challenge "open Bloc"

Ce challenge est proposé par le club Le Mur.

Il est accessible aux participants du championnats de France FFSA Escalade 2012.

Ce challenge sera encadré par un jury FFME du club et respectera le règlement FFSA open bloc.

La participation est libre, et en trois niveaux, en référence aux classifications du règlement Bloc FFSA escalade.



VI. PROGRAMME GENERAL

Vendredi 16 novembre 2012 :

- 14 h 00 à 18 h 30 : Accueil des délégations et contrôle des engagements.
- 15 h à 19 h : Tests de division.
 - 20 h : Repas.
 - 21h : Réunion technique

Samedi 17 novembre 2012 :

- 08 h 00 à 12 h : Qualifications.
- 10h30 à 12h : Animations sportives
 - 12 h : Repas.
- 14 h à 18 h 30 : Phases finales et classement.
 - 20 h : Dîner et soirée de gala.

Dimanche 18 novembre 2012 :

- 09 h à 11 h 30 : Finales.
- 11 h 30 : Proclamation des résultats.
 - 12 h 30 : Repas.
- 14 h : Fin de la manifestation, départ des clubs.



**IX. FICHE D'ENGAGEMENT DE
 L'ASSOCIATION**

A retourner au COL avant le 22 Octobre 2012

A l'adresse suivante :

COL Escalade 2012 - CDSA 64
 Centre Départemental Nelson Paillou
 12 Rue du Professeur Garrigou Lagrange
 64000 PAU

Identité de l'association :

N° affiliation :	Nom de l'association :	Nom du responsable de la délégation, personne à contacter
Tél. :	Adresse :	Code Postal - Ville :
Fax :		E.mail :

Participation :

Formules	Prestations	Tarifs Sportifs	Tarifs Accompagnateurs	Nombre		Montant
				Sportifs	Accompagnateurs	
1	Inscription + Repas + Hébergement	À venir	À venir			
2	Inscription + Repas	68	58			
3	Inscription sportif / Participation entraîneur	35	10			
				TOTAL		

Ci-joint un chèque d'acompte de 25 % de l'engagement de l'association
 D'un montant de €, sur la banque....., N° de chèque.....

Attention : aucune inscription définitive ne sera prise en compte sans le règlement complet.

**Les chèques sont à libeller à l'ordre du
 Col Escalade 2012**

<p><u>Visa Région obligatoire</u></p> <p>Nom, fonction, signature</p>	<p><u>Visa Département obligatoire</u></p> <p>Nom, fonction, signature</p>
--	---

12



IX. FICHE D'ENGAGEMENT DES
 GRIMPEURS

A retourner au COL avant le **22 Octobre 2012**

A l'adresse suivante :
 COL Escalade 2012 - CDSA 64
 Centre Départemental Nelson Pailou
 12 Rue du Professeur Garrigou Lagrange
 64000 PAU

N° affiliation, Nom de l'association	
Nom et prénom des accompagnateurs	
N°Licence	

N° Licence	Noms Prénoms	Année de naissance	Sexe M ou F	Catégorie	Division

<u>Visa Région obligatoire</u>	<u>Visa Département obligatoire</u>
Nom, fonction, signature	Nom, fonction, signature



X. INFORMATIONS MEDICALES CONCERNANT LE SPORTIF

IMPORTANT : A GARDER AVEC VOUS LORS DU CHAMPIONNAT

A conserver par les accompagnateurs et à mettre à disposition de l'équipe médicale en cas de besoin

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Association sportive :

Adresse :

Informations médicales

1 Poids : kg

2 Type de handicap :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° tél. :

- | | | | |
|--------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Déficience Intellectuelle (QI) : | <input type="checkbox"/> < 35 | <input type="checkbox"/> 35 < QI < 55 |
| <input type="checkbox"/> | Maladie génétique ou chromosomique | <input type="checkbox"/> 55 < QI < 75 | <input type="checkbox"/> > 75 |
| <input type="checkbox"/> | Troubles délirant | type | |
| <input type="checkbox"/> | Schizophrénie ou trouble schizotypique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles du comportement, accès d'agitations | type | |
| <input type="checkbox"/> | Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | type | |
| <input type="checkbox"/> | Syndrome dépressif | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'alimentation | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble du sommeil | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de la personnalité | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autisme ou syndrome autistique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autre trouble mental | type | |

3. Déficit sensoriel :

- Visuel : type Port de lunettes de lentilles
- Auditif : type Appareillages oui non



**X. INFORMATIONS MEDICALES
 CONCERNANT LE SPORTIF**

Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques, type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

4. Antécédents chirurgicaux :

Type :

5. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

6. Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

7 Allergies médicamenteuse connues :

.....
 Autre type d'allergie :

8 Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

9 Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :



a. Autorisation d'Hospitalisation

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e).....
Représentant (e) légal (e) de, agissant en
son nom, autorise :

- Les Responsables de la commission médicale à prendre toutes les décisions utiles
en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sous
anesthésie générale

- Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit. La
présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

b. Autorisation de diffusion d'image

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné(e).....
Représentant (e) légal (e) de, agissant en nom,
autorise :

- Le COL à diffuser et à publier l'image de l'athlète, son nom, sa voix et ses paroles
dans les supports « Communication » ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :



ACCES AU SITE

Le Mur - Club d'escalade
Salle située derrière la mairie
d'Oloron
Place Georges Clémenceau
64400 Oloron Sainte-Marie



Route :

- *Paris - Bordeaux - Pau (suivre direction Saragosse) - Oloron-Sainte-Marie
- *Toulouse - Pau (suivre direction Saragosse) - Oloron-Sainte-Marie
- *Bayonne - Oloron-Sainte-Marie

Avion : Aéroport Pau-Pyrénées

Train : TGV Paris-Pau

et correspondances quotidiennes.

XIV. PARTENAIRES

Partenaires institutionnels :



Mouvement Sportif :



Partenaires privés :



ANNEXE . LISTE DES HOTELS

<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Type</u>	<u>Nombre de chambres</u>	<u>Contacts</u>
L'astrolabe	14 pl Léon Mendioudou 64400 Oloron Sainte Marie	Hôtel 2**	8 chambres	Tél : 05 59 34 17 35 Fax : 05 59 36 32 47 Site web : http://www.hotel-astrolabe.com/
Alysson hôtel	24 bd Pyrénées 64400 Oloron sainte Marie	Hôtel 3***	47 chambres	Tél. : 05.59.39.70.70 – Fax : 05.59.39.24.47 email : alysson.hotel@wanadoo.fr
Hôtel Bristol	9 r Carrérot 64400 Oloron Sainte Marie	hôtel 2**	13 chambres	Tél : 05 59 39 43 78 Fax: 05 59 39 08 19 email : hotelbristol64@orange.fr
Hôtel de la Paix	24 av Sadi Carnot 64400 Oloron Sainte Marie	hôtel 2**	24 chambres de 52 à 81 Euros	Tél: 05.59.39.02.63 - Fax: 05.59.39.98.20 email contact@hotel-oloron.com
Le relais Aspoi	17 route de Somport 64400 Gurmençon	hôtel 2**	17 chambres	Tél : 05 59 39 09 50 Fax : 05 59 39 02 33 email : daspoise@wanadoo.fr
Au Bon coin	64660 Lurbe-Saint-Christau	Hôtel 3**	17 chambres	Tél : 05 59 34 40 12 Email: pro620@hotmail.fr oloron.tourisme@wanadoo.fr
Chez Germaine	64400 Geus d'Oloron	Hôtel 2**	18 chambres	Tél. : 05 59 88 00 65 Fax : 05 59 88 00 49 email : chez.germaine@worldonline.fr